

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	28

Séance du 17 juin 2010

L'an deux mille dix

et le 17 juin,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

PRESENTS : MM. VULPIAN Claude - SAMBAIN Maurice - MME LEXCELLENT Marie-Rose - M. TEIXIER Dominique - MME HENRY Mireille – GILLES Christine - M. VULPIAN Patrice
ADJOINTS

- MM. BARBE Paul – BERNOT Georges - NIOX Christian - TARDIEU Jean-Luc - MME AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak - TOSI Michel - JACQUOT Rémy - MMES FARENQ Jeanine - BOUYA Corine - de CHAZERON-FELICI Nathalie – IBANEZ-QUENIN Stéphanie - MME CUCCIA Andrée – Mme MICHEL Françoise - MM. LE PALABE David - SANTILLI Jérôme - CARGNINO André - **CONSEILLERS MUNICIPAUX**

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : MME EYRAUD Marlène - M. PETITJEAN Daniel - MMES LAUFRAY Olga - DELENAT Josette –

ABSENTS : M. BERTON Christian – Mme BEUCHAT Danielle - MELLES DUQUESNAY Charlene - AMBROSIO Angélique - M. BONO Guy

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

N° 47/10 - Semaine du goût – Demandes de financements au Conseil Régional et au Conseil Général des BdR

Madame AMSELEM expose :

La semaine du goût, à destination des scolaires mais aussi de la population se déroulera du 13 au 18 octobre 2010.

Ce projet, qui bénéficie de la participation de nombreux partenaires, se décompose de la façon suivante :

- campagne de communication
- menus spécifiques écoles
- animations proposées par la commune et divers partenaires
- sorties sur la commune et à l'extérieur de toutes les écoles maternelles et primaires et école privée
- spectacle à destination des classes maternelles
- dîner de clôture

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 17 000 €

Pour l'organisation de cette manifestation, la Commune peut solliciter une aide du Conseil Régional et du Conseil Général des BdR

En conséquence, Madame AMSELEM demande à l'assemblée de bien vouloir autoriser M. le Maire à :

- solliciter une aide du Conseil Régional et du Conseil Général des BdR, conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessous,
- organiser cette manifestation.

DEPENSES		RECETTES	
. Coût de l'opération	17 000 €	. Subvention C. Général	5 100 €
		. Subvention C. Régional	5 100 €
		. Autofinancement	6 800 €
	-----		-----
TOTAL	17 000 €		17 000 €

Où le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 17 juin 2010.

LE MAIRE